

24

JANVIER

2018

PETIT DEJEUNER DE DROIT IMMOBILIER

DE 9H A 12H

SALLE 1

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE
12 PLACE DU PANTHEON, 75005 PARIS

UN PETIT DEJEUNER D'ACCUEIL
SERA SERVI A PARTIR DE 8H30



INSCRIVEZ-VOUS !
droitpriveimmo.sciencesconf.org

Etudiants et professeurs : Gratuit
Extérieur : 50€
Séminaire éligible au titre de la formation continue des avocats



COUR DE CASSATION



Sorbonne Etudes et Recherche en Droit de l'Environnement
de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme

INTERVENANTS

Pascal CHAUVIN

Président de la 3ème Chambre civile de la Cour de cassation

Norbert FOULQUIER

*Professeur de Droit à l'Université Paris I, co-directeur du SERDEAUT,
co-directeur du Master 2 Droit immobilier*

Thierry REVET

*Professeur de Droit à l'Université Paris I, co-directeur du Master 2
Droit immobilier*

Jean-Luc TIXIER

*Docteur en droit, avocat associé au cabinet CMS - Francis Lefebvre Avocats,
chargé d'enseignement à l'Université Paris I*

PROGRAMME

Arrêt du 14 septembre 2017, n°15-19753

La charge des travaux non inclus dans le prix dans les contrats de VEFA

Arrêt du 26 octobre 2017, n° 16-13.591

L'article L.218-2 du Code de la consommation et la VEFA

Arrêt du 21 décembre 2017, n°16-25.406

*L'absence de modulation de la sanction des empiètements sur la propriété
d'autrui*

*Dans le cadre du programme des conférences du SERDEAUT,
en association avec le Master 2 Droit immobilier*